LETTRE SYNODIQUE

AU

CLERGÉ INCOMMUNIQUANT.

Cau
FRC
4982

Les évêques et les prêtres réunis en concile national, à leurs frères les évêques et prêtres incommuniquans, salut et bénédiction en notre Seigneur Jésus-Christ, le Prince de la Paix.

VÉNÉRABLES FRÈRES,

LE concile national desire ardemment la paix; il ne s'est assemblé que pour la procurer à l'église gallicane : c'est l'objet constant de tous ses efforts, comme celui de tous ses vœux. Dans l'espérance d'obtenir ce grand bien, nous sommes accourus de toutes les parties de la France, pour travailler de concert à une prompte, mais franche et solide réunion. Trop heureux si le Seigneur daigne exaucer nos prières, et couronner nos travaux, en nous rendant la paix, qui mettra le comble à tous nos desirs!

Vénérables frères, vous le savez, et la vérité vous oblige de nous rendre cette justice ; du

pour M. Maisina, cy devant Curé sacriste de la Paroisse de St Sauveur de Rennes.

moment où la divine providence nous a placés sur les sièges et dans les cures que vous ne pouviez plus occuper, qui ne devoient pas demeurer sans pasteurs, et que les besoins des fidèles nous faisoient un devoir d'accepter, l'un de nos premiers soins, l'une de nos plus vives sollicitudes, fut de vous tendre les bras, de vous inviter à ne pas exposer l'église à une déplorable division : nous vous avons conjuré de ne considérer en nous que des frères qui vous aiment, et qui ne cesseront de vous aimer ; des frères à qui Dieu a donné le courage de se dévouer pour le salut des fidèles, dans les tems les plus difficiles et les plus orageux ; des frères qui, s'oubliant eux-mêmes, se sont estimés heureux de ce qu'ils ont été trouvés dignes de souffrir toutes sortes de mauvais traitemens, l'exil, la prison, les fers et la mort même pour le saint nom de Jésus-Christ, et le maintien de la religion dans notre chère patrie. C'est à cet auguste caractère que vous devez nous reconnoître pour des pasteurs fidèles. Dieu lui-même, en nous faisant passer par le creuset de la persécution, a scellé de son sceau notre ministère; et les fidèles ont vu dans notre foi et dans notre amour sincère pour Jésus-Christ, un sûr garant de notre zèle et de notre amour pour eux. Voilà, vénérables frères, ce que nous

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

avons été, et ce que nous sommes : voilà ce que vous devez penser de nous, si vous voulez être justes.

Mais pourquoi rappeller ces tems désastreux ? Oublions le passé : foulons généreusement aux pieds tout intérêt personnel ; et reconnoissons-nous mutuellement pour les fidèles ministres d'un Dieu de paix et de charité. Nous sommes les enfans d'un même père, les membres d'un même corps ; la même foi nous unit ; nous avons un même autel, un même sacrifice ; nous participons aux mêmes sacremens, nous avons le même centre d'unité, nous sommes soumis au même chef visible : qui pourroit donc empêcher notre réunion ? quel vain prétexte seroit capable de la différer ?

Si au fort de la mêlée, si dans le feu de la persécution, nous avons eu peine à nous voir et à nous entendre ; maintenant que, graces à Dieu, nous jouissons du calme sous un gouvernement juste et protecteur, ne devons-nous pas nous honorer d'une confiance mutuelle, nous expliquer fraternellement, consentir à de justes sacrifices, et mettre fin à nos déplorables divisions ? Tout nous y invite : l'intérêt de la religion, celui de la patrie, notre propre intérêt, tout concoure à nous faire de cette réunion un devoir rigoureux.

L'intérêt de la religion. Cette religion sainte n'a-t-elle pas déjà trop souffert de nos malheureuses dissensions ? faut-il encore prolonger ses maux ? n'est-il pas tems d'y apporter un remède prompt et efficace ? Les devoirs que la religion nous impose, consistent essentiellement dans la charité : elle ne prêche à ses enfans qu'union, paix et concorde. Jésus-Christ, son divin fondateur, nous déclare qu'il ne nous reconnoîtra pour ses disciples, qu'autant que nous nous aimerons les uns les autres. Rompre cette union, cette unité si nécessaire entre les chrétiens, n'est-ce pas attaquer la religion jusques dans son cœur, et sapper l'église jusques dans ses fondemens ?

Vous ne pouvez point avoir oublié les funestes avantages que l'ennemi de tout bien a tirés de nos affligeantes discordes. Sans parler ici de l'horrible persécution dont elles furent le prétexte, que de plaies le schisme n'a-t-il pas faites à l'église de France ? l'anarchie a relâché tous les nerfs de sa discipline. De-là l'indépendance et l'insubordination entre les ouvriers évangéliques. De-là plus de concert dans les moyens, plus d'unité dans les vues : les uns sont à Paul, les autres à Appollo, d'autres à Céphas ; et l'on s'expose à n'être plus à Jésus-Christ. Au milieu de cette nuit ténébreuse que forment nos divisions, l'homme ennemi a profité de

l'obscurité pour semer l'yvraie dans le champ du père de famille. Cette plante parasite y croît d'une manière effrayante, et menace d'étouffer le bon grain. La foi s'affoiblit, la charité s'éteint, l'iniquité abonde de toutes parts. Hâtons-nous, vénérables frères, de nous réunir ; et travaillons avec un zèle ardent et une sainte unanimité à réparer les ruines du sanctuaire.

Cette salutaire réunion pourroit-elle coûter à des ministres de Jésus-Christ? quand il y auroit des torts mutuels, est-il donc si pénible à des chrétiens de s'entre-pardonner ? Ah ! vénérables frères, nos cœurs vous sont ouverts ; ouvrez-nous les vôtres ! oublions tout sujet de plaintes, toute espèce de ressentiment ; oublions tout dans les embrassemens d'une charité vraiment fraternelle. Dès-lors, quel triomphe pour la religion ! quelle édification pour les fidèles ! quel sacrifice agréable nous offrirons au Seigneur ! L'homme ennemi sera confondu : le peuple, dans les transports de sa joie et de son admiration, s'écriera : » il y a donc encore de la foi dans Israël ! la charité renaît dans les cœurs ; nous possédons encore de dignes ministres de Jésus-Christ ! Allons, courons tous ensemble adorer et remercier Dieu dans son saint temple : après nous avoir

affligés, il se souvient de nous dans sa miséricorde; il daigne avoir pitié de son peuple. Quel cœur ne seroit point ému à la vue d'un spectacle si ravissant? Hâtons-nous encore une fois, hâtons-nous de le réaliser : la religion l'exige, la patrie l'attend de nous.

La patrie n'est pas moins intéressée à notre réunion. Les dissensions religieuses troublent infailliblement la paix, le repos et le bonheur de la société civile : elles fomentent parmi les citoyens, ainsi divisés, des antipathies, des inimitiés, des haînes d'autant plus violentes, qu'elles se couvrent du manteau respectable de la religion, qui abhorre tous ces excès; elles produisent le fanatisme avec toutes ses fureurs. Cette passion frénétique sacrifie à sa vengeance quiconque ne pense pas comme elle, et menace audacieusement la tranquillité publique. Pour prouver ces terribles effets du fanatisme, il n'est pas nécessaire de fouiller dans les fastes anciens; l'histoire de nos jours nous fournit des preuves bien affligeantes de cette triste vérité.

Vous condamnez, sans doute, avec nous, ces énormes forfaits : vous avez gémi, comme nous, dans l'amertume de vos cœurs, de ce qu'une impiété déhontée ne rougissoit pas de

les imputer à notre sainte religion : comme nous, vous avez protesté contre cette cruelle injustice. Eh bien ! il nous reste un moyen efficace de justifier pleinement la religion de cette affreuse calomnie. Nous possédons dans nos mains un ressort puissant pour consolider la paix que le gouvernement vient de procurer à la patrie avec tant de gloire : ce moyen, c'est une franche et sincère réunion : elle détruira cette fermentation sourde toujours prête à éclater, si elle n'étoit fortement comprimée : elle calmera les esprits encore agités ; réconciliera les cœurs encore aigris, et rétablira la paix dans le sein des familles, ce gage assuré de la paix publique.

Ministres du Dieu vivant, dépositaires de son autorité sacrée, c'est Dieu lui-même qui nous ordonne d'aimer les hommes, de chérir la patrie, de prier pour elle, et de nous intéresser à son bonheur. Les saintes écritures nous appellent des anges de paix, les ministres de la réconciliation des hommes. Ces titres augustes expriment nos devoirs : malheur à nous, si nous les violons !

Notre propre intérêt s'unit donc ici à l'intérêt de la religion et de la patrie pour presser notre réunion. Il importe singulièrement aux

ministres du Seigneur d'imposer silence aux ennemis de son nom par des mœurs pures et irréprochables, par une conduite pleine de bonté, de douceur et de charité. Entendez ce que nous crie le chef des apôtres : *La volonté de Dieu est que vous viviez de manière à fermer la bouche aux hommes ignorans et insensés.* (1) Le Saint-Esprit nous dit : *Ayez soin de vous maintenir en bonne renommée.* (2) Et le grand apôtre ajoute : *Il faut qu'un ministre de Jésus-Christ obtienne un bon témoignage de ceux-là mêmes qui sont hors de l'église.* (3)

Ne nous le dissimulons pas, vén. frères; la patrie impute à nos dissensions une partie des maux qu'elle a soufferts. Laisserons-nous plus longtems un tel soupçon planer sur nos têtes ? Il tend à déshonorer des ministres de Jésus-Christ, qui ont appris de leur divin maître à être doux et pacifiques, et à supporter avec calme et dans le silence les plus rudes épreuves. Des pasteurs dignes de ce nom ne savent qu'*aimer leurs ennemis*, leur *rendre le bien pour le mal*, et *prier pour ceux qui les persé-*

(1) I. Pet. c. 2, v. 15.
(2) Eccli. c. 41, v. 15.
(3) I Thim. c. 3, v. 7.

cutent. C'est sous ces traits vénérables que les premiers chrétiens se montroient aux yeux des payens ; et par là ils commandoient l'admiration à leurs plus cruels persécuteurs. Il s'agit, vén. frères, de déployer ce noble caractère : montrons que nous sommes les dignes héritiers de la foi, de la patience et de la charité de nos pères : prouvons à tout l'univers que si, par un effet de l'infirmité humaine, il s'est élevé quelques divisions parmi nous, elles seront bientôt détruites jusques dans leur germe, par une charité sincère. Lorsque, malgré la diversité des opinions, cette excellente vertu règne toujours dans les cœurs, elle réussit bientôt à dissiper tous les nuages qui, pendant quelque tems, avoient obscurci la vérité. Tel est le grand exemple que nous devons à toute l'église, et à nos frères en particulier.

Faut-il, vén. fr., ajouter un nouveau motif qui seul devroit nous déterminer à faire la paix ? c'est le funeste abus que font les impies de nos malheureuses dissensions. Hélas ! nous pouvons le dire avec bien plus de fondement que ne le disoit autrefois saint Grégoire de Naziance : « Comment ne voyons-nous pas l'avantage que » nous fournissons par ces divisions intestines, » aux ennemis de la religion ? ils recueillent

» avec empressement le venin dont nous cher-
» chons à couvrir nos frères, pour, à leur tour,
» nous en couvrir nous-mêmes, et la religion avec
» nous. Quand cessera donc cet esprit d'étour-
» dissement? quand verrons-nous les choses
» telles qu'elles sont aux yeux de la vérité?
» et quand cesserons-nous de combattre au mi-
» lieu d'une nuit ténébreuse qui nous empêche
» de distinguer nos vrais amis de nos vrais ad-
» versaires?.. Ne discernerons-nous jamais les
» choses qui méritent vraiment qu'on mette
» tout en œuvre pour les faire prévaloir, de
» celles qui ne méritent pas qu'on y prenne
» ce degré d'intérêt, et qu'il faut abandonner
» aux amateurs de la contention (1) » ?

Depuis quelque tems, il sembloit que l'impiété, honteuse de ses propres excès, s'étoit en quelque sorte condamnée au silence; mais l'idée d'une réunion prochaine, d'une paix religieuse, l'épouvante, l'irrite, et réveille toutes ses fureurs. Entendez les effroyables cris de ces superbes contempteurs de Dieu et de son Christ. Voyez comme ils s'agitent, et avec quelle fréeisén ils blasphêment de nouveau contre la religion. Notre désunion est le prétexte de leurs injustes clameurs; c'est nous qui leur mettons,

(1) Troisième discours sur la paix.

pour ainsi dire, les armes à la main : nous leur fournissons les traits qu'ils nous lancent. Vénérables frères, nous vous en conjurons dans la charité de Jésus-Christ; considérez la triste situation de notre église, et les maux qui la menacent encore si nous ne mettons fin à nos déplorables dissensions. « Eh quoi! les méchans, » ajoute le même père, savent s'unir pour exécu- » ter leurs mauvais desseins; serions-nous donc » les seuls que rien ne pourroit rappeler à la » concorde? n'y auroit-il que pour la maladie » funeste qui ne nous fait respirer que division, » qu'il n'y auroit point de remède?... Pour- » quoi cette guerre implacable, je ne dis pas » avec ceux qui pensent différemment sur la doc- » trine de la foi; le zèle, s'il se renferme dans » de justes bornes, la rendroit excusable; mais » avec ceux qui n'ont qu'une seule et même » foi, qui ont les mêmes adversaires, et qui » combattent les mêmes erreurs? Ne nous le » dissimulons pas; sous un faux prétexte de » zèle pour la vérité, on masque souvent » d'autres motifs, on cherche à déguiser un » vice sous les couleurs d'une vertu (1) ».

Rien de plus touchant, de plus persuasif que

(1) St. Grégoire, *ibid.*

ces paroles de saint Grégoire : elles expriment avec autant de chaleur que de vérité le desir ardent de la paix ; elles nous invitent fortement à la reunion.

Mais comment l'opérer, cette réunion ? Si vous la desirez sincèrement, rien n'est plus facile : abordons franchement la question ; il est un article fondamental sur lequel, grace à Dieu, nous sommes tous d'accord, c'est la foi. Ce point capital une fois reconnu, il ne doit plus y avoir de grandes difficultés, au moins tel est l'esprit, et telle a toujours été la conduite de l'église dans les tems de troubles et de division. Animée de l'esprit de son divin époux, cette sainte mère a toujours réduit les contestations qui se sont élevées entre ses enfans à cette question simple : *Que pense-t-on sur la foi ? la croyance est-elle pure ?* car voilà l'essentiel, et ce qui doit terminer les débats.

Ce fut la première règle qu'un célèbre concile d'Alexandrie, présidé par le grand saint Athanase, prescrivit aux évêques chargés de pacifier l'église d'Antioche. « Recevez, leur dit-» il, tous ceux qui s'uniront à vous avec des » dispositions pacifiques : n'exigez d'eux autre » chose, sinon qu'ils anathématisent l'hérésie » d'Arius, et qu'ils professent la foi des pères

» du concile de Nicée. Si l'on agit ainsi, tout » mauvais soupçon sera détruit aux yeux de » tous, et la seule foi catholique paroîtra dans » tout son jour » (1).

L'illustre saint Basile réduisoit également toutes les disputes à ce point capital. Rien n'est plus touchant que ce qu'il a écrit à ce sujet. « Nous » vous en supplions, dit-il... réunissez-vous avec » ceux qui conviennent avec vous sur la foi... » Ne demandons rien de plus à nos frères qui » pensent au fond comme nous, que de pro- » fesser la foi de Nicée.... Je soutiens, ajoute- » t-il, qu'on ne doit rien exiger d'eux au de- » là. » (2) Quant aux autres questions, discutées alors avec tant de chaleur, il conseille de les éliminer toutes comme dangereuses et inutiles. « Voulons-nous, s'écrie-t-il, réussir à pa- » cifier cette église, écartons tout le passé, lais- » sons-le pour non-avenu, et travaillons à ré- » gler les choses pour l'avenir, d'une manière » propre à faire renaître la paix.... Songeons » que jamais l'église n'eut plus besoin de cette » paix ». (3) Saint Grégoire-de-Naziance réduit également toutes les difficultés à ce point

(1) St. Athan. t. 1. page 574, édit. 1637.
(2) Epit. 118.
(3) *Ibid.*

» unique. » Tenons-nous-en mutuellement à la » foi sur laquelle nous sommes d'accord, » disoit ce célèbre docteur; et retranchons du » milieu de nous, comme une maladie trop » véritablement contagieuse, ce flux et reflux » de questions inutiles qui forment toute cette » tempête.... C'est nous détruire nous-mêmes. » Puisque nous sommes unis sur le capital, » sur le fond du dogme, et que nous com- » battons pour les mêmes vérités contre les » mêmes erreurs; ne vaut-il pas mieux nous » rassembler en un seul corps sous les éten- » dards de la foi, pour affoiblir par cette » réunion ceux que nous avons également à » combattre (1) » ?

Il seroit facile d'ajouter ici plusieurs faits semblables qui prouveroient de plus en plus que, dans toutes les contestations, l'église n'a montré de zèle que pour le maintien de la foi, usant pour tout le reste de beaucoup de douceur et de condescendance. Toutes les conférences qui ont eu lieu pour la réunion de l'église grecque sont basées sur ce fondement; et cette sage condescendance a presque toujours produit les plus heureux effets; la

(1) Troisième discours sur la paix.

conduite contraire n'a fait qu'accroître les maux de l'église, et les rendre, pour ainsi dire, incurables. Lors donc que de part et d'autre la foi est pure et dans toute son intégrité; lorsque la règle immuable des mœurs est conservée intacte, que la discipline générale et essentielle de l'église est respectée et maintenue, il ne doit plus y avoir d'obstacle à la paix. Toutes les difficultés capables de la retarder doivent être discutées avec beaucoup de modération et de charité, comme étant d'ailleurs peu importantes.

Nos pères nous développent admirablement les motifs de cette conduite si pleine d'indulgence et de sagesse. « Les décrets de l'église, « écrivoient-ils au pape Innocent XI, peuvent « être quelquefois adoucis, s'il y a nécessité « de le faire; et les pères disent qu'elle y « est, quand on est menacé de ces grandes « dissensions ou de ces mouvemens pleins de « troubles, qu'ils appellent avec raison la *ruine* « *des peuples*: alors la charité, qui est la sou- « veraine loi de l'église, doit tempérer les autres « lois, *et diminuer quelque chose de la sévérité* « *des canons, pour remédier à de plus grands* « *maux que ces mêmes canons ont voulu* » *empêcher*. C'est la doctrine que Saint Au-

gustin et les plus illustres pontifes nous ont laissée. Ils ont cru que, pourvu qu'on ne » *touchât pas au fondement de la foi et à la* » *règle générale des mœurs, on pouvoit user* » *de quelque tempérament, quand même* » *il sembleroit approcher de la foiblesse; ce* » *qu'on ne devoit considérer que comme un* » *effet de la charité qui couvre la multitude* » *des péchés, qui se fait foible avec les foi-* » *bles, qui souffre quand ses frères sont* » *scandalisés, et qui est tout à tous, pour* » *être utile à tout le monde* » (1). C'est ainsi que l'esprit de l'église s'est toujours montré le même.

Or telle est précisément, vén. frères, notre mutuelle position. Nous ne sommes divisés que sur des points de discipline réglementaire. Dans la chaleur de la dispute, il est peut-être arrivé des deux côtés de se laisser emporter au-delà des bornes de la justice et de la vérité : on a pu annoncer des prétentions exagérées; imputer à tous les excès de quelques individus, dénaturer, sans le vouloir, les principes et les opinions des uns et des autres : néanmoins, par une protection

(1) Lettre du clergé de France, du 3 février 1682.

visible

visible de notre Dieu, dans cette lutte pénible, la foi est demeurée intacte. C'est un fait certain, avoué par ceux de vos adhérens qui passent pour les plus instruits : l'ignorance ou la mauvaise foi seule pourroit le contester. Avouez-le franchement, vénérables frères ; et pour réussir à terminer cette guerre malheureuse, réunissons-nous dans des conférences amicales et fraternelles. Là, nous nous expliquerons avec candeur et charité ; là, nous abjurerons toute prévention injuste, tout esprit de parti ; et nous n'aurons d'autre intérêt que celui de Jésus-Christ et de son église.

Les célèbres conférences de Carthage nous offrent en ce genre un excellent modèle. Souffrez, vénérables frères, que nous mettions sous vos yeux les traits principaux de ce fait mémorable, qui a immortalisé les évêques catholiques de l'église d'Afrique.

A la suite d'un concile tenu à Carthage en 403, chaque évêque catholique adressa aux donatistes qui se trouvoient dans son voisinage, une lettre portant en substance : « Nous vous » invitons charitablement, de l'autorité de notre » concile, de choisir ceux à qui vous voudrez » confier la défense de votre cause ; comme » nous en choisirons de notre part, pour exa- » miner avec eux, dans le tems et le lieu mar-

» qués, la question qui nous sépare de com-
» munion. Si vous l'acceptez, la vérité paroî-
» tra : si vous refusez, on verra que vous vous
» défiez de votre cause (1) ».

Cette invitation étoit pressante et généreuse: les peuples en sentoient toute la force; mais les chefs des donatistes recommandoient à leurs évêques de ne se trouver jamais à aucun concile d'évêques catholiques. (2) Ce ne fut qu'en 411 que les donatistes consentirent enfin à une conférence solemnelle, dans la ville de Carthage; conférence dans laquelle le grand saint Augustin déploya tant de lumières et d'éloquence, tant de douceur et de charité; conférence qui porta le coup mortel au schisme désolateur, et décida cette précieuse réunion après laquelle on soupiroit depuis si long-tems. Puissiez-vous, vén. frères, sentir aussi vivement que nous l'utilité de cette grande mesure; puissiez-vous l'adopter avec la même candeur et la même charité que nous vous la proposons! Quel heureux résultat n'aurions-nous pas lieu d'en espérer! Mais nous allons plus loin, dans le desir d'applanir toute difficulté.

(1) Fleury, t. 5, liv. 21, n.° 26, édit. *in*-4°.
(2) Racine, t. 2, art. 3, n.° 25.

A la veille des conférences publiques avec les donatistes, deux cent quatre-vingt-six évêques catholiques prirent cet arrêté : « Si « ceux avec qui nous avons affaire, nous « prouvent que l'église n'est que dans leur « parti, nous céderons l'honneur de l'épisco- « pat, et nous nous mettrons sous leur con- « duite. Mais au contraire, si nous leur faisons « voir que l'église, répandue par toute la terre, « n'a pu périr par les péchés de qui que ce « soit, et qu'ils ont eu tort de s'en séparer, « nous consentons qu'en se réunissant à nous, « ils conservent l'honneur de l'épiscopat : ceux « de nous qui auront un collègue, pour- « ront présider, chacun à son tour : et l'un « d'eux venant à mourir, il n'y en aura plus « qu'un à-la-fois dans la suite, selon l'ancienne « coutume. »

Peut-on s'empêcher d'admirer ici la douceur et la modération de tant d'évêques ! Quelle gloire pour saint Augustin de la leur avoir inspirée, lui qui dirigeoit toute cette grande action ! Mais ce qui suit est encore plus admirable.

« Que si, ajoutent ces deux cent quatre- « vingt-six évêques, les fidèles ont de la peine « de voir ensemble deux évêques, contre l'u- « sage ordinaire, nous nous retirerons, et lais-

« serons nos sièges à ceux qui se seront réunis « à l'église : il nous suffit, pour notre salut, « d'être chrétiens et fidèles à Dieu : c'est « pour le peuple que l'on nous ordonne évê- « ques ; et, s'il est utile aux fidèles que nous « renoncions à notre dignité, nous y consen- « tons de tout notre cœur. »

« Quelle charité dans un si grand nombre « d'évêques, s'écrie un historien célèbre ! « quel désintéressement ! quel amour pour l'é- « glise et pour l'unité ! quelles louanges ne mé- « rite pas un acte de générosité si héroïque ! » (1)

Mais, vén. frères, cette générosité si grande, si sublime ne doit point exciter en nous une stérile admiration : osons la prendre pour modèle ; et soyons aussi grands et aussi généreux que tant de saints évêques : entrons dans leurs dispositions si noblement exprimées par saint Augustin : « Usons de notre épis- « copat en la manière qui est la plus utile au « peuple, pour y établir l'union et la paix de « Jésus-Christ. Si nous cherchons le profit de « notre maître, pouvons-nous avoir de la « peine qu'il fasse un gain éternel, aux dé- « pens de nos honneurs passagers ? La dignité

(1) Abrégé de l'hist. ecclés., t. 2, art. 3, n.° 21.

« de l'épiscopat nous sera bien plus avanta-
« geuse, si, en la quittant, nous réunissons
« le troupeau de Jésus-Christ, que si nous
« le dissipons, en la conservant. (1) »

Animés des mêmes sentimens, nous sommes disposés aux mêmes sacrifices. Nous vous l'avons déjà plusieurs fois déclaré : nous vous avons dit que notre sacrifice n'auroit d'autres bornes que celles de la justice et de la vérité. Jusqu'à présent vous avez été insensibles à nos plus vives sollicitations. Hélas ! notre division sera-t-elle donc éternelle ? Non, vén. frères ; nous devons *avoir une meilleure opinion de vous et de votre salut. (2)* Nous devons espérer que vous vous rendrez enfin à nos charitables invitations. Venez donc au milieu de nous : venez-y pour travailler de concert à une réunion franche et cordiale. Puissions-nous être pénétrés de ce sentiment sublime dont saint Paul étoit animé, quand il s'écrioit : *Que m'importe ? pourvu que Jésus-Christ soit annoncé..... Je m'en réjouis et m'en réjouirai. (3)* Alors plus d'obstacles à la paix. Nous dirions tous, à l'exemple des évêques d'Afrique, et

(1) Epit. 108, à Marcellin, n.° 3.
(2) Epit. aux Héb., ch. 6, v. 9.
(3) Ep. aux Philip. c. 1, v. 18.

aux mêmes conditions : Qu'on nous donne pour collègues ou pour successeurs des évêques ou des prêtres qui prêchent l'évangile dans toute sa pureté ; qui maintiennent parmi nous la religion catholique, qui aiment la patrie, soient soumis à ses lois, et concourent à son bonheur ; qui se montrent empressés de rappeler nos concitoyens à une heureuse concorde, et zélés à défendre les précieuses libertés de l'église gallicane, que nos pères ont soutenues avec tant de courage et de persévérance : nous nous en réjouirons dans le Seigneur ; nous nous estimerons trop heureux d'avoir ainsi contribué au rétablissement de la paix. Il est digne de nous, vén. frères, de donner à l'église et à notre patrie ce grand exemple de dévouement. « Il « n'y a rien de plus saint, disoit saint Basile, « rien de plus agréable au Seigneur que cette « aimable entreprise de ramener la paix. C'est « vraiment le caractère propre du chrétien. « Le seul dessein de se livrer à un travail aussi « beau mérite toute la récompense promise aux « enfans de la paix. » (1)

Que ce motif est puissant, vénérables frères, pour vous déterminer à accepter la

(1) Ep. 146 et 114.

conférence amicale que nous vous proposons! Puissions-nous y porter de part et d'autre, un amour sincère de la vérité et de la concorde évangelique! Vous y verrez par vous-mêmes que nous n'avons pas une autre foi, une autre croyance que celle de l'église universelle; que nous reconnoissons tous les caractères de l'unité catholique reconnus par nos pères; que nous professons la même communion et le même attachement au saint siège, que professèrent les évêques de France, dans leur célèbre assemblée de 1682; qu'il n'est pas une vérité admise par l'église catholique, pour laquelle nous ne soyons prêts à donner notre sang; et qu'il n'est pas une erreur proscrite par cette même église, à laquelle nous ne disions anathême.

Enfin, nous vous conjurons, en finissant, de méditer ces touchantes paroles de S. Grégoire de Naziance: « Pour nous, nos frères et nos » amis, nous voulons avoir la paix dans nos » maisons; nous voulons l'avoir dans nos fa- » milles; nous voulons l'avoir avec nous- » mêmes. Pourquoi ne pas nous réunir pour » l'avoir aussi dans l'église? y a-t-il un » corps à qui il convienne mieux d'avoir la » paix que cette sainte société? Ne nous pri- » vons pas de cette ineffable béatitude pro-

» mise aux pacifiques..... Respectons le » grand don de notre Sauveur, la paix, ce » legs par excellence qu'il nous a laissé en » quittant la terre. Ne connoissons de guerre » qu'avec les puissances ennemies de nos » aines..... Sachons relâcher quelque chose » pour recevoir infiniment davantage, c'est-à- » dire, le bien inestimable de l'union ; et ne » craignons pas de céder à la foiblesse de nos » frères, pour remporter une aussi grande » victoire que celle de la paix. » (1) *Que la paix de Dieu, qui surpasse tout sentiment, garde vos cœurs et vos esprits en J.-C.* (2).

DÉCRET.

Le concile national, convaincu que les conférences qu'il propose à ses frères incommuniquans, par la lettre ci-dessus, seroient un moyen efficace de rendre la paix à l'église de France, par la discussion franche et solemnelle des principales difficultés qui la divisent :

Considérant qu'il est nécessaire d'organiser ces conférences, d'en fixer l'ordre, le tems et le lieu ; de déterminer le nombre des personnes qui doivent y concourir, et que les

(1) Troisième discours sur la paix.
(2) St. Paul aux Philip. c. 4, v. 7.

conférences

conférences de Carthage offrent dans ce genre un excellent modèle ;

Décrète ce qui suit :

ART. Ier. Le concile national invite les révérendissimes évêques et les vénérables prêtres incommuniquans, résidant en France, à des conférences solemnelles, pour y discuter, dans un esprit de paix et de charité, les différens points contestés.

II. Ces conférences se tiendront dans l'église métropolitaine de Notre-Dame de Paris, sous la surveillance des autorités constituées ; elles s'ouvriront le 1er. septembre prochain, 14 fructidor an 9.

III. Il sera choisi de part et d'autre dix-huit ecclésiastiques, évêques ou prêtres, dont sept seront spécialement chargés de la discussion ; sept autres destinés à leur servir de conseil, et même à les remplacer : les quatre derniers surveilleront les secrétaires.

IV. Les trente-six membres nommeront au scrutin et aux deux tiers des voix, un président et des secrétaires.

V. Le président maintiendra l'ordre dans l'assemblée : il aura le droit d'arrêter les discussions trop longues ou trop vives, de rappeler les orateurs à la question, s'ils s'en écar-

tent, de rétablir le vrai point de la difficulté ou de la réponse, si l'une ou l'autre est dénaturée.

VI. Les secrétaires prendront des notes exactes de tout ce qui sera dit et fait dans le cours de la discussion.

VII. Les députés respectifs seront tenus de présenter l'acte de leur nomination.

VIII. Nonobstant les dispositions précédentes, si des députés nommés par les ecclésiastiques incommuniquans de plusieurs diocèses, ou même d'un seul, et spécialement de celui de Paris, se présentoient avant l'époque indiquée par l'article II, les conférences pourroient s'ouvrir sur le champ.

IX. Si le nombre des députés, nommés par les ecclésiastiques incommuniquans, est au-dessous de dix-huit, le concile réduira dans la même proportion les membres qu'il aura nommés.

X. Les actes et procès-verbaux, signés du président et des secrétaires, seront rendus publics par la voie de l'impression.

XI. Si cette forme de conférences, ou le lieu indiqué, ne convenoit pas à nos frères, ils sont invités à se concerter avec le concile à ce sujet.

XII. La lettre ci-dessus et le présent dé-

cret seront adressés aux rév. évêques incommuniquans, résidant en France, et aux vénérables ecclésiastiques qui se disent vicaires généraux ou administrateurs de diocèses.

XIII. Le présent décret, avec la lettre au clergé incommuniquant, sera envoyé incessamment dans tous les diocèses, pour être transmis aux paroisses; et le concile enjoint aux pasteurs d'en faire lecture au prône des messes paroissiales, le dimanche qui en suivra la réception.

A PARIS, de l'Imprimerie-Librairie Chrétienne, rue des Bernardins.